

Voyageur: le conflit peut tourner au vinaigre

par J. Jacques SAMSON
envoyé spécial du Soleil

DRUMMONDVILLE — Le réseau de transport en commun provincial assure par la compagnie Voyageur Inc., filiale du consortium Power Corporation, sera paralysé pour la fête de Noël, à moins d'une volte-face difficilement imaginable encore, de l'entreprise ou de ses 400 chauffeurs syndiqués.

Environ 250 d'entre eux, présents hier en fin d'après-midi à l'assemblée générale en cours à Drummondville depuis 9h mercredi matin, ont massivement écarté d'un revers de la main l'appel à un retour au travail que leur lançait l'agent d'affaires de la section 275 des Teamsters, M. Richard Ouellet, pour se conformer aux prescriptions légales.

Les chauffeurs ne retourneront pas au travail avant que Voyageur

ait satisfait à leurs demandes d'un salaire basé sur un taux horaire (ils réclament maintenant \$12,00 l'heure) plutôt que sur le "millage" conduit et une clause sur les heures supplémentaires. Selon les informations obtenues, le droit à la grève légale serait acquis le 27 septembre.

Le conflit de travail pourrait même tourner au vinaigre: de nombreux chauffeurs n'entendent pas tolérer que des entreprises concurrentes mettent sur pied "un service parallèle" à celui habituellement dispensé par Voyageur Inc. et se promettaient entre eux de "s'en occuper". Leur colère montait hier à chaque fois qu'ils apercevaient de la fenêtre de la salle de réunion, un autobus d'une autre compagnie qui se dirigeait vers Montréal. Ils ont appris au cours de la journée que des départs étaient faits à Sainte-Foy, près de Québec.

La nomination d'un médiateur par le ministère fédéral du Travail, M. Roland Doucet, a aussi attiré le feu. M. Doucet avait agi à titre de conciliateur lors des négociations de 1975 qui ont abouti à la signature contre la volonté de la majorité, du contrat de travail dénoncé avec tant de vigueur cette année.

Les statuts de l'Union des Teamsters stipulent en effet que les offres patronales doivent être rejetées par plus des deux tiers des travailleurs. Le vote d'une minorité plus conciliante peut donc entraîner une signature de convention collective.

L'injonction

Aucune mesure légale ne semble pouvoir arrêter dorénavant les chauffeurs de Voyageur. Mercredi, ils ont collectivement affirmé leur intention de défier une éventuelle injonction. Ils l'ont répété hier.

Ils ne craignent non plus des menaces de congédiements massifs. Ils soutiennent que leur situation ne peut être comparée à celle des postiers ainsi forcés de retourner au travail en octobre.

Depuis hier, les chauffeurs se considèrent victimes d'un virus. L'épidémie a touché en quelques secondes tous les chauffeurs présents. En soirée, par ailleurs, ils ont démenagé leurs pénates au Centre culturel de Drummondville. La salle qu'ils occupaient était réservée aujourd'hui; le sit-in a été décidé spontanément mercredi matin.

L'assemblée générale d'hier a décidé de maintenir le "sommet" de Drummondville plutôt que d'ouvrir des locaux de grève à Montréal et à Québec. On veut ainsi éviter un émiettement de la solidarité syndicale. Les représentants syndicaux sont mandatés pour négocier mais

écartés, depuis hier après-midi, pour des raisons d'ordre légal, de la direction de l'arrêt de travail. C'est l'assemblée générale qui dispose de chacune des suggestions.

La direction est dérouterée

Le directeur du personnel de la compagnie Voyageur, M. Jean-Marie Ladouceur, a été dérouteré par le débrayage des chauffeurs. M. Ladouceur a affirmé hier au SOLEIL que les deux parties s'étaient quittées vers 5h a.m. mercredi matin et qu'il était sous l'impression que l'exécutif du syndicat recommanderait l'acceptation des offres.

Il nie par ailleurs que ces offres étaient considérées "comme globales et finales" par l'entreprise, comme l'a affirmé devant l'assemblée générale le président de syndicat, M. Charles Payette. M. Ladouceur a ajouté n'avoir eu aucun

contact avec les représentants syndicaux entre 5h a.m. mercredi et midi hier et toujours attendre que ceux-ci se manifestent.

Il précise que le recours à l'injonction n'est pas écarté par Voyageur mais considère comme un ultime recours. Les administrateurs évaluent la situation d'heures en heures, selon M. Ladouceur.

L'arrêt de travail des chauffeurs prive environ 11.000 usagers quotidiennement en cette période de l'année mais empêchera surtout autant de milliers de familles d'être réunies pour Noël. Les positions radicales de l'assemblée générale hier laissent présager une requête en injonction pour forcer la reprise du service. Le langage employé par tous les chauffeurs rencontrés permet de prévoir l'influence qu'aura l'ordre de la Cour.



Plaisirs d'hiver

Le chef d'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, promène en traineau sa fille Catherine, en compagnie de son épouse Maureen, à gauche. Les députés conservateurs ont parcouru les rues d'Ottawa, cette semaine, à l'occasion de la période des Fêtes.

Joe Clark s'en prend au projet de loi touchant l'assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Si le gouvernement a imposé la clôture au débat sur la révision du régime d'assurance-chômage c'est pour bâillonner ses propres dissidents.

C'est ce qu'a déclaré, hier aux Communes, le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, rappelant qu'au moins trois libéraux ont exprimé de sérieuses réserves vis-à-vis le projet de loi, soit Mlle Coline Campbell, députée de South Western Nova, en Nouvelle-Écosse, et MM. Jacques LaVoie, d'Hochelega, et Charles Lapointe, de Charlevoix.

M. Clark s'en est particulièrement pris au parrain du projet de loi, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, pour avoir rejeté les amendements proposés par l'opposition conservatrice, amendements, a-t-il dit, qui épargneraient \$162 millions au gouvernement,

tout en donnant une meilleure efficacité au régime d'assurance-chômage.

En resserrant les conditions d'éligibilité et en réduisant de 66 2/3 à 60 pour cent les gains assurables, le gouvernement va pénaliser de façon arbitraire les personnes les plus démunies, soit les travailleurs saisonniers, les étudiants et les femmes, a dit M. Clark.

Le chef de l'Opposition a rappelé que son parti a déjà proposé une série d'amendements, qui visent notamment à créer deux niveaux de prestations, l'une donnant droit à un taux de 66 2/3 pour cent pour ceux qui ont des personnes à charge et l'autre, à un taux de 50 pour cent, pour ceux qui n'en ont pas.

M. Clark a soutenu que les amendements conservateurs, en plus d'être moins coûteux au titre de l'assistance

sociale pour les provinces et les municipalités, visent à encourager davantage les gens à travailler.

C'est aujourd'hui que doit prendre fin le débat sur le projet de loi, de manière à ce que la nouvelle réglementation soit mise en vigueur dès le début de la prochaine année.

Le gouvernement entend économiser quelque \$1,5 milliard au cours des deux prochaines années au titre de l'assurance-chômage, montant qu'il a dit vouloir engager à la création d'emplois.

On estime que 260.000 per-

sonnes seront privées de prestations suite à la révision du régime d'assurance-chômage.

En cas de souveraineté-association

Le Québec aurait intérêt à garder la monnaie actuelle

(PC) — Les économies canadienne et québécoise seraient mieux servies par une union monétaire pure entre les partenaires commerciaux et financiers que par une monnaie distincte, en particulier lorsque cette option est associée à un régime de taux de change flottant.

Voilà la conclusion générale à laquelle en arrive un groupe de travail chargé par le ministère des Affaires intergouvernementales, sous la direction de Bernard Bonin, de procéder à un examen des avantages et des coûts des différentes options monétaires d'une petite économie ouverte dans le cadre d'une éventuelle souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a déposé hier matin à l'Assemblée nationale trois documents totalisant 670 pages et traitant de la question monétaire et rédigés par trois spécialistes universitaires.

L'idée d'une union monétaire Québec-Canada retenue par les auteurs de cette étude vient en parfait accord avec les intentions du gouvernement du Parti québécois à ce chapitre, comme l'avait expliqué le premier ministre Lévesque lors du conseil national du parti à Noranda, en octobre dernier.

M. Lévesque avait alors expliqué que le gouvernement qu'il dirige proposerait au reste du Canada une union monétaire et douanière si les Québécois lui accordaient le mandat de négocier la souveraineté-association au referendum.

MM. Bernard Fortin, du départe-

ment économique de l'Université Laval, Henri-Paul Rousseau, professeur agrégé en économie à Laval, et Lévy Leroy, du département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal, ont uni leurs efforts pour faire le tour de toute cette question d'union monétaire Québec-Canada.

Dans ses réflexions, M. Fortin pose le problème du lien entre la souveraineté politique et la souveraineté monétaire.

"Plusieurs pays considèrent que la présence d'une monnaie domestique constitue un symbole essentiel de la souveraineté politique.

"En réponse à cette critique, poursuit-il, nous pouvons affirmer qu'une économie petite et ouverte accroît ses chances de posséder une véritable souveraineté monétaire lorsqu'elle s'associe monétairement à d'autres pays de façon à accroître l'importance de la zone monétaire.

"L'isolement monétaire d'un pays ne peut conduire qu'à une diminution effective de cette souveraineté".

A ce sujet, note encore M. Fortin,

on peut croire par exemple que la souveraineté monétaire des pays européens pourrait augmenter de façon importante (vis-à-vis des États-Unis) par la création d'une monnaie européenne ou du moins d'un bloc monétaire uni par un régime de taux de change fixé de façon permanente, ce que l'on appelle la pseudo-union.

Dans son étude, l'auteur du document a tenté de démontrer que l'union économique pure était plus avantageuse socialement que la pseudo-union monétaire.

"En ce sens, l'optimalité pour le Québec, s'il désire garder constante la valeur de sa monnaie en dollar canadien, consisterait à garder le statu quo du régime monétaire tout en participant à l'élaboration de la politique monétaire du Canada".

Cependant, explique M. Fortin, en autant que ces fluctuations jouent véritablement un rôle positif dans la stabilisation économique et en autant que le Québec partage les mêmes objectifs d'inflation que le Canada hors Québec, ce dernier aurait avantage à fixer sa monnaie en terme du dollar canadien.

ESPACES A BUREAU A LOUER

Superficie: 8,300 pi. ca. net (en tout ou en partie), air climatisé, stationnements et tous les autres services inclus. Proximité des voies d'accès et de centre d'achats.
Libre: 15 mai 1979.
Téléphone: 658-7171

REDUCTION DE

30% SUR MONTRES

20% SUR BIJOUX



Landry, Jacot

MAINTENANT UN SEUL MAGASIN

CENTRE JADIS: 626-0236

LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595 BOUL. CHAREST EST - QUEBEC

TEL: 529-9721

Nous désirons informer notre nombreuse clientèle que

NOS BUREAUX SERONT FERMES

DU VENDREDI 22 DÉCEMBRE AU MARDI 26 DÉCEMBRE INCLUS, À L'OCCASION DE NOËL

PERRETTE

FRAIS
de notre laiterie

Lait au chocolat **.45**
Cont. 1 litre

Lait de Poule **.89**
(egg nog) Cont. 1 litre

Crème 15% **.19**
Cont. 200 ml

OUVERT TOUS LES JOURS: MINIMUM DÉ 9H.00 A 23 HEURES
TOUS NOS MAGASINS SERONT OUVERTS AU JOUR DE L'AN

RENOVATIONS DE TOUS GENRES
"Une maison fiable"
CONSTRUCTION DELSA INC.
842-2782



REINE DE LA QUALITÉ

Joanne Harby

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est. rue Saint-Joseph
529-5756

La semaine de travail établie à 44 heures

(PC) — La Commission des normes du travail remplacera l'actuelle Commission du salaire minimum selon ce que prévoit le projet de loi 126 déposé hier devant l'Assemblée nationale par le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson.

Cette nouvelle structure verra à surveiller l'application de la loi sur les normes du travail qui remplace la présente loi du salaire minimum.

Elle couvrira désormais les entreprises agricoles ayant plus de trois employés, de même que les domestiques qui résident chez leur employeur ou qui y travaillent

plus de 30 heures par semaine.

Cette nouvelle loi fixera par ailleurs la semaine de travail à 44 heures, établira quatre jours fériés, chômés et payés par année et accordera à l'employé deux semaines de vacances annuelles après un an de service continu.

D'autres dispositions concernent les congés lors du décès d'un membre de la famille ou d'un parent, lors du mariage d'un enfant ou d'une naissance.

La Commission des normes du travail pourra d'autre part indemniser un salarié, à même ses fonds, dans le cas de la faillite d'un employeur.

dans nos régions

Artiste de Québec, Mme Louise Lamarre s'adonne à la réalisation d'icônes

par Monique DUVAL

L'art des icônes remonte aux premiers siècles de notre ère et, partout il a été pratiqué, il est apparu comme une manifestation de foi, de mysticisme, de grande ferveur. D'ailleurs, ce sont des moines qui ont exercé cet art et leur histoire raconte qu'ils se préparaient à exécuter leur oeuvre dans la plus grande méditation, dans le jeûne et la pénitence.

Cet art, né à Byzance devenu Constantinople, aujourd'hui Istanbul, s'est propagé en Grèce puis en Russie à la suite du mariage du grand-duc de Kiev avec la fille de l'empereur de Byzance au 12^e siècle. D'autres pays, avec les années, se sont initiés à l'iconographie religieuse, l'Italie, la France, la Belgique et même chez nous, à Montréal, on en trouve.

À Québec, nous avons une artiste qui, de son talent pour la peinture et de son goût marqué pour l'histoire, s'est intéressée aux icônes, l'a étudié et exécuté aujourd'hui des pièces remarquables. Mme Louise Lamarre avait un père historien et archiviste, M. Joseph Lavoie qui fut l'adjoint de Pierre-Georges Roy. Très jeune, elle partagea avec son père ce goût pour l'histoire, non seulement la nôtre mais celle d'autres pays. De la France, elle passa à l'empire austro-hongrois et, de ce dernier, à la Russie. Se déclarant elle-même "fascinée par cet univers slave, par le mysticisme et la profondeur de ces gens", leur trouvant, d'autre part, beaucoup d'affinités avec nous, deux peuples latins nordiques, elle se donna à l'étude de la Russie si bien, qu'aujourd'hui, on la voit non seulement membre du cercle Pouchkine, fondé à l'université Laval il y a quelques mois, mais conférencière recherchée, réalisatrice de documentaires, ses voyages et la correspondance qu'elle entretient avec plusieurs pays.

Mme Lamarre, sans vouloir nous donner ses "recettes" concernant la fabrication de ses icônes, veut bien nous expliquer la façon de procéder qui est la sienne. Elle en fait le

montage après s'être procuré la reproduction en Italie, en France, à Taize ou en Belgique à l'abbaye de Chevetogne où, remarquons-le, encore aujourd'hui, les icônes sont faites par des moines. Une fois la reproduction bien

appliquée sur une pièce de bois, elle l'entourera, selon la loi des icônes, de plâtre doré et vieilli. Elle devra ensuite peindre cet encadrement et le bois de l'endos utilisant différents ors (cuivre, pâle, antique, doré). Un travail

extrêmement délicat et minutieux qui requiert des heures et des heures d'attention et que peut abîmer l'humidité d'une pièce ou un geste malencontreux.

Mme Lamarre, bien informée sur le sujet, nous explique comment se fait l'icône telle que transmise par la tradition en Europe. La technique est la suivante: l'iconographe prend une planche, bois qui aura été tiré du chêne ou de l'aune. Il y appliquera un mélange de plâtre broyé et d'albâtre puis une couche de peinture sombre et une autre dorée pour ensuite confectionner le contour des personnages. La peinture utilisée est un composé de poudre de couleurs mêlée à du jaune d'oeuf ou d'un mélange de bière de seigle.

En plus de la beauté de l'iconographie religieuse qu'elle admire, Mme Lamarre vénère cet art pour son aspect occuménisme symbole d'union entre toutes les religions. Les sujets, étant religieux, le Christ, la Vierge, l'Enfant Jésus, les saints, les saintes, élevent l'âme vers les sommets. "Qu'on soit catholiques, protestants, orthodoxes, juifs, on se retrouve tous avec la même mystique, avec ce même idéal de fraternité et d'humanité", ajoute Mme Lamarre.



Le Soleil, Roland Marcoux

La célèbre Vierge de Wladimir.



Le Soleil, Roland Marcoux

Mme Louise Lamarre dans son atelier chez elle. Dans sa main droite, une icône représentant le Christ Pantocrator et, sur la table la Trinité de Roublev.

Directeur

Le ministre des Communications, M. Louis O'Neill, a annoncé la nomination de M. Jacques Brunelle au poste de directeur du Service des médias au Centre de services en communications.

Au moment de sa nomination, M. Brunelle était vice-président et directeur des médias de l'agence Communication PNMD.

M. Brunelle oeuvre depuis 23 ans dans le domaine des communications.

Professionnels satisfaits d'une rencontre

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La vie n'est pas toujours rose pour les employés du Centre de services sociaux de la région de Québec (CSSQ), où beaucoup de postes vacants tardent à être comblés.

Mais devant l'insistance d'une quinzaine d'employés de la zone Chaudière, qui manifestaient leur impatien-

ce face aux restrictions budgétaires qui perdurent depuis "trop longtemps", la direction s'est montrée conciliante et l'atmosphère a changé radicalement.

Cette délégation rencontrait alors, à Lévis, la table de gestion composée du directeur général du CSSQ et des directeurs des bureaux de Thetford Mines, Saint-Joseph et Saint-Georges.

M. Jean-Guy Paquet, président de la zone Chaudière au Syndicat des professionnels du CSSQ, a expliqué divers problèmes auxquels la direction a finalement donné une réponse qui fut en effet jugée "satisfaisante" par le groupe de manifestants désireux d'assurer une bonne qualité de services à la population.

Gains importants

Comme première réponse favorable, la direction du CSSQ a promis à ces travailleurs sociaux et praticiens en service social de combler

quatre postes vacants à la suite de congés sans solde, de maladie et de maternité.

Un autre point chaud a trouvé tout au moins une solution temporaire: 3,6 postes, devenus vacants à la suite de départs, seront comblés temporairement d'ici le 15 février prochain; à ce moment, une étude concernant les besoins d'effectifs sera déposée et une entente pourra être négociée selon les besoins de chaque zone.

Un troisième gain pour la délégation qui manifestait hier à Lévis est le rembourse-

ment des coupures de salaires ayant été faites depuis l'été dernier dans la zone Chaudière; les professionnels syndiqués du CSSQ y avaient décidé de ne pas participer à des réunions à incidence administrative afin de disposer de plus de temps pour répondre aux besoins de la clientèle. Ces syndiqués devront toutefois mettre fin aux moyens de pression, en

participant aux séances d'administration et en recommandant la production de rapports mensuels de statistiques.

Enfin, le quatrième point sur lequel la direction du CSSQ a aussi modifié sa position concerne l'horaire variable désiré à compter du 1^{er} janvier; la direction s'est engagée à négocier.

Vol dans une bijouterie

Des bijoux estimés à \$5.000 ont été dérobés, hier, à la bijouterie Le Joaillier à Saint-David de Lévis.

Il était 10h45 lorsque deux individus se sont présentés à ce magasin. L'un avait un foulard sur le visage et l'autre portait des verres fumés. Ils étaient armés d'un revolver de fort calibre et d'un fusil tronçonne.

Après avoir brisé le verre d'une montre avec la crosse

du fusil, ils ont raflé un plateau de bagues à diamant et ils ont immédiatement pris le large avec une auto de marque Buick.

Le détective Gérard Lemieux, de la police de Lévis, a déclenché l'opération 100 avec la collaboration de la Sûreté du Québec et les corps policiers municipaux des environs. En fin d'après-midi, il révélait que l'auto n'avait pas été repérée et que personne n'avait été arrêté.

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
Comité des transports aériens
AIR BRAZEAU INC.
et
QUEBEC AVIATION LTEE
et
LE TAPIS ROUGE AÉRO SERVICES INC.
THE RED CARPET AÉRO SERVICES INC.
Transfert de services aériens commerciaux
à
Québec Aviation Ltée
Québec Aviation Ltd.
(une nouvelle compagnie)

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 20 du règlement sur les transports aériens et de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, que Air Brazeau Inc., Québec Aviation Ltée, Le Tapis Rouge Aéro Services Inc., The Red Carpet Aéro Services Inc., ont donné avis de fusion des services aériens commerciaux dans leur entier à une nouvelle compagnie portant le nom de Québec Aviation Ltée, Québec Aviation Ltd.

Air Brazeau Inc. est autorisé à exploiter en vertu des permis nos:

- A.J.C. 1363/82(C)
- Un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et un service aérien commercial spécialisé (classe 7), entraînement au vol, reconnaissance et publicité aériennes à partir d'une base située à Rouyn (Québec), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D (limité dans le dernier groupe à cinq (5) DC3-C-47 et du groupe E (décision 5446 en date du 7 avril 1978, permis non émis).
- A.T.C. 588/77 (CF)
- Un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D (même restriction) à partir de la même base.
- A.T.C. 2659/77 (NS)
- Un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points La Grande et Poste-à-la-Baleine (Québec), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D.
- A.T.C. 2980/77 (NS)
- Un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3), pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points La Grande et Fort George (Québec), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes B, C et D.

Québec Aviation Ltée est autorisée à exploiter en vertu des permis nos:

- A.T.C. 1414/82 (C)
- Un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et un service aérien commercial spécialisé (classe 4), photographie aérienne non technique, inspection, reconnaissance et publicité aériennes, à partir d'une base située à Québec (Québec) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C et D (décision 5467 en date du 19 avril 1978, permis non émis).
- A.T.C. 440/71 (CF)
- Un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C, à partir de la même base.

Le Tapis Rouge Aéro Services Inc., The Red Carpet Aéro Services Inc., est autorisée à exploiter en vertu du permis no:

- A.T.C. 1886/86 (C)
- Un service aérien commercial spécialisé (classe 7), entraînement au vol, vol récréatif, à partir d'une base située à Québec (Québec), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A.

Toute personne, association ou autre organisme représentant des transporteurs ou des entreprises de transport lésées par ladite acquisition, peut présenter des objections au Comité en invoquant comme motif que ladite acquisition limite indûment la concurrence ou va à l'encontre de l'intérêt public. Toute intervention doit porter le nom et l'adresse de l'intervenant, de son avocat ou de son représentant et deux (2) copies doivent être expédiées par la poste ou remises, accompagnées des pièces justificatives, au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, avant le 22 janvier 1979.

Les objections ou appels doivent également être envoyés, dans le même délai, à l'acquéreur éventuel, ses avocats ou ses représentants. Toute intervention doit être envoyée à l'adresse ci-dessous:

QUEBEC AVIATION LTEE
QUEBEC AVIATION LTD.
Hangar #2
Aéroport de Québec
Sainte-Foy (Québec)
G2E 3M2
à l'attention de M. Marc Racicot.

L'acquéreur éventuel ou l'auteur dudit avis donné au Comité peut faire opposition à l'intervention. Cette opposition, appelée réplique, doit être envoyée en deux (2) copies au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9. Copie de ladite réplique doit en outre être signifiée à l'intervenant ou à son avocat dans les dix (10) jours de la réception de l'intervention. Une attestation sous serment de signification doit être déposée auprès du Secrétaire. Le Comité n'acceptera aucune intervention ou réplique déposée après le délai prescrit, à moins que la partie intéressée ne lui prouve qu'elle ne pouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, la soumettre dans ledit délai.

DOSSIER NO. 2 Q20-1A (305/78) ADL
REGISTRE NO. 4196

VILLE DE CHARLESBOURG
AVIS PUBLIC
(1324-2-1893)

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 4 DÉCEMBRE 1978, AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS LA VILLE DE CHARLESBOURG, À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LA ZONE C-4-Z (MODIFIÉE) ET E-7-Z (NOUVELLE), TELLES QUE DÉCRITES CI-DESSOUS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

- 1- QUE lors d'une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Charlesbourg, tenue le 4 décembre 1978, le Conseil Municipal a adopté le règlement 78-1324 intitulé: Règlement amendant le règlement 251 de l'ex-Cité de Charlesbourg, et ayant pour objet de modifier la zone C-4-Z pour créer une nouvelle zone E-7-Z, tel que montré au plan 12.653 date du 30 novembre 1978 de l'arpenteur-géomètre Maurice Doyon, et annexé au règlement 78-1324 lesquelles zones sont délimitées comme suit:

ZONE C-4-Z (modifiée):
Bornée vers le nord par le lot 1062-1040 et ses subdivisions (zone G-1-Z et C-8-Z) et par les lots 1085-1, 1085-3, 1085-4, (zone L-3-Z), vers le nord-est par la limite en profondeur des lots sur le côté nord-est de l'avenue de la Villa St-Vincent (Zone B-17-X), vers le sud-est par la 47e Rue est, vers le sud par le boul. Henri-Bourassa, vers l'ouest par les lots 1085-1 et 1085-2 (Zone L-3-Z).

A DISTRAIRE - Les zones SS-1-Z, AD-1-Z, F-5-Z et E-7-Z (nouvelles).

ZONE E-7-Z (nouvelle):
Bornée vers le nord par les lots 704-13 et 704-28, 2, vers l'est par le lot 704-28-2, vers le sud par le boul. Henri-Bourassa et vers l'ouest par le lot 704-11.

NOTE: - Cette zone comprend le lot 704-12 du cadastre de la Paroisse de Charlesbourg.

- 2- QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 décembre 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations peuvent demander que le règlement 78-1324 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;
- 3- QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a) à 398d) de la Loi des Cités et Villes, et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9-00 heures à 19-00 heures, sans interruption, les 28 et 29 décembre 1978 au bureau du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, située au 7575 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg;
- 4- QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement 78-1324 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 10 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- 5- QUE toute personne habile à voter sur le règlement 78-1324 peut le consulter au bureau du Greffier de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;
- 6- QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 3 janvier 1979 dans la salle du conseil située à l'Hôtel de Ville, 7575 boul. Henri-Bourassa à Charlesbourg à 19-10 heures.

Charlesbourg, ce 22 décembre 1978.

ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.
Greffier de la Ville.

VILLE DE CHARLESBOURG
AVIS PUBLIC
(No: 1329-2-1899)

AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 4 DÉCEMBRE 1978, AU RÔLE D'ÉVALUATION EN VIGUEUR DANS LA VILLE DE CHARLESBOURG, À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LES ZONES R AB-2 ET CB-4 (MODIFIÉES), TELLES QUE DÉCRITES CI-DESSOUS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

- 1- QUE lors d'une séance régulière du Conseil Municipal de la Ville de Charlesbourg, tenue le 4 décembre 1978, le Conseil Municipal a adopté le règlement 78-1329 intitulé: Règlement amendant le règlement de modifier les zones R AB-2 et CB-4, tel que montré au plan 604 date du 28 novembre 1978 de l'arpenteur-géomètre Jacques Barrette et annexé au règlement 78-1329, lesquelles zones sont délimitées comme suit:

ZONE R AB-2 (modifiée):
Bornée vers le nord-est et vers l'est par les lots 481 à 404 de la zone E, vers le sud-est par les lots 480, 35 et 36, vers le sud-ouest par les lots 37-20 à 37-22 et par la Côte Garneau, vers l'ouest par le boul. Talbot et vers le nord-ouest par les lots 35-8, 35, 36 et 495.

ZONE CB-4 (modifiée):
Bornée vers le nord-est par la Côte Garneau, vers le sud-est par les lots 35, 36 et 36-18, vers le sud-ouest par les lots 37-22 à 37-26, 37-46, 37-47 et 37, vers l'ouest par le boul. Talbot et vers le nord-ouest par les lots 35-25, 36-21, et 36.

NOTE: - Les lots ci-haut mentionnés font partie du cadastre de la Paroisse de Charlesbourg.

- 2- QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 4 décembre 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations peuvent demander que le règlement 78-1329 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi;
- 3- QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a) à 398d) de la Loi des Cités et Villes, et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de 9-00 heures à 19-00 heures, sans interruption, les 28 et 29 décembre 1978 au bureau du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville située au 7575 boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg;
- 4- QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement 78-1329 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 14 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- 5- QUE toute personne habile à voter sur le règlement 78-1329 peut le consulter au bureau du Greffier de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;
- 6- QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 29 décembre 1978 à 19-10 heures dans la salle du Conseil située à l'Hôtel de Ville, 7575, boul. Henri-Bourassa à Charlesbourg, ce 22 décembre 1978.

ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.
Greffier de la Ville.

VILLE DE Québec
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE
AVIS PUBLIC
ENLEVEMENT DES ORDURES

Les citoyens sont priés de noter que le service d'enlèvement des ordures prévu le 25 décembre 1978 (Jour de Noël) est reporté au jeudi 28 décembre 1978 et celui prévu le 1^{er} janvier 1979 (Jour de l'An) est reporté au jeudi 4 janvier 1979.

Le Greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat.

VILLE DE VANIER
SERVICES DES ORDURES
AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter que le service d'enlèvement des ordures du Jour de Noël et le lendemain du Jour de Noël, est reporté respectivement au jeudi et vendredi les 28 et 29 décembre 1978.

VILLE DE VANIER, ce 6 décembre 1978.

Le Greffier,
Roger Gauvin, o.m.a.

dans nos régions

Fin de la grève des traversiers Matane-rive nord

Le ministre des Transports et député de Saguenay M. Lucien Lessard, a annoncé à l'Assemblée nationale, hier, la fin de la grève des traversiers entre Matane et Godbout, grève qui durait depuis un mois et demi.

M. Lessard s'est dit heureux de pouvoir annoncer à la population comme aux députés de l'opposition "que le conflit entre la Société des

traversiers du Québec et les employés est maintenant réglé et cela, grâce à une collaboration intense depuis quelques jours, entre le ministre de la Fonction publique, le ministre du Travail et, naturellement, le ministre responsable du Trésor qui nous a dérogé un mandat réaliste, hier. Je dois tout particulièrement féliciter le député de Joliette-Montcalm, mon adjoint parlementaire, qui a négocié plu-

sieurs jours et qui, hier soir, a réussi à négocier une entente définitive".

Et le ministre a ajouté "qu'il prenait les mesures nécessaires pour que le fonctionnement puisse commencer dans les plus brefs délais, dans les jours qui viennent".

De son côté, Transports Québec annonce dans un communiqué émis

par Telbec que la Société des traversiers est prête à reprendre le service dès que l'entente sera signée.

"Suite à une entente intervenue dans la soirée du 20 décembre, dit le communiqué, entre le président du syndicat international des marins, M. Roman Gralewicz, et M. Guy Chevrette adjoint parlementaire au

ministre des Transports, pour et au nom de la Société des traversiers du Québec, la société informe la population qu'elle est prête à reprendre le service à la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout, dès que l'entente de principe sera ratifiée par les membres du syndicat et qu'elle aura pu constituer son équipage.

Enfin, soulignons que dans son

édition d'hier, LE SOLEIL titrait que les bateaux ne seront pas de retour à Noël. Par contre, la nouvelle disait qu'un règlement très prochain permettrait de reprendre le service à temps pour le Jour de l'An "avec autant de traversées que nécessaire", quelques jours étant utiles, après le conflit, afin de remettre le service en branle.

La vente d'un "citron" peut susciter bien des problèmes

par J.-Claude RIVARD

La Cour d'appel du Québec a confirmé le bien-fondé d'un jugement rendu par la Cour supérieure condamnant Chrysler Canada Ltée, relativement à la vente d'un "citron" par l'intermédiaire du concessionnaire Beaupré Automobiles Ltée.

Ce jugement attendu avec beaucoup d'intérêt est susceptible d'influencer les relations existant entre manufacturiers et vendeurs d'automobiles en regard de leurs clients.

L'arrêt de la Cour d'appel confirme un jugement rendu le 29 novembre 1976 par le juge Jean-Robert Beaudoin, de la Cour supérieure, annulant le contrat par lequel le Québécois Jean Létourneau avait acquis un "Dodge" "Challenger" '74 d'un genre particulier. Ce jugement avait condamné Chrysler Canada à rembourser \$5,761,74 à l'acheteur, cette somme représentant la valeur de la voiture; il a condamné la compagnie à verser un dommage-intérêt de \$2,000, qui est toutefois compensé par la période d'usage fait du véhicule; le jugement condamne, enfin, le manufacturier à assumer tous les frais judiciaires. (CA Qué. 761-764)

Le "citron"

Le 29 octobre 1973, Jean Létour-

neau s'est rendu chez Beaupré Automobiles Ltée pour y acheter un "Challenger", neuf, tout équipé et comportant même des particularités additionnelles. C'est la raison pour laquelle le véhicule ne put être livré avant avril 1974.

Pendant la période usuelle de "garantie" de 90 jours, le concessionnaire a procédé à un certain nombre de réglages. Mais l'acheteur révéla l'existence de plus d'une quarantaine de vices cachés qui se sont manifestés graduellement, progressivement, successivement et presque constamment pendant les sept premiers mois que le demandeur eut le véhicule en sa possession.

Les notes de la Cour d'appel signées par les juges Kaufman, Bélanger et Bernier, reprennent de larges extraits du jugement de première instance pour décrire la nature de ces vices cachés.

Il y eut des réglages aux portières, aux vitres, à la serrure du coffre arrière, au siège baquet avant, à la commande de ventilation, au pare-brise et aux joints d'étanchéité du coffre arrière. Ces petits problèmes auxquels on a porté remède pendant la période de garantie de 90 jours ne sont pas causes d'annulation du contrat.

De même, le fait qu'on lui ait d'abord livré son véhicule sans roue de secours, puis qu'on lui en ait procuré une trop grande, par la suite, ne sont pas des causes d'annulation de contrat. Il doit cependant être pris en considération, avait dit le juge de première instance.

Mais tel n'est pas le cas pour d'autres défauts: qui se sont révélés sur l'étrangleur, le levier de vitesse, le bras de renvoi, l'arbre de transmission, le démarreur et l'alternateur, le carburateur, les tableaux indicateurs du tableau de bord et l'odomètre. Il en est de même au sujet de la rouille prématurée de la carrosserie et la vibration du véhicule résultant de vices de construction.

Du 12 avril 1974 au mois de novembre 1974, Beaupré Automobiles Ltée n'aurait pas réussi à réparer complètement toutes ces déficiences. D'autres réparations furent faites en novembre par Chouinard Automobiles Inc.

Appliquant les articles 1522 et 1524 du Code civil, le premier juge en est venu à la conclusion que le manufacturier a vendu un véhicule impropre à l'usage pour lequel il était destiné; pour cette raison, avait-il décidé, il y a tout lieu de croire que s'il eut connu ces vices cachés, Jean Létourneau n'aurait jamais acheté le "Challen-

ger" en question. En conséquence, le contrat devait être annulé.

Sur ce point, la Cour d'appel a donné raison au raisonnement du juge Beaudoin, de même qu'aux prétentions de Me Gilles Lefebvre, procureur de Létourneau.

Mais les parties adverses, Chrysler Canada Ltée (Me Pierre Fournier) et Beaupré Automobiles Ltée (Me Michel Lemieux) ont fait état de l'attitude un peu courroucée du juge, lors du procès. Le fait que ce juge ait signalé, à un certain moment, qu'il roulait en Oldsmobile depuis 25 ans sans avoir eu le moindre problème avec sa voiture, n'est pas chose de nature à démontrer que la cause a été jugée de façon hostile et partielle, a répondu la Cour d'appel.

Moyens d'éviter vols et hold-up

par Tom FRECHETTE

Les propriétaires de petits commerces de quartiers peuvent contribuer, et avec beaucoup d'efficacité, à réduire sensiblement le nombre grandissant de vols à main armée.

En respectant aussi scrupuleusement que possible quelques règles élémentaires de prudence, ils peuvent profiter également de l'avantage de s'assurer une plus grande protection contre les malfaiteurs.

Cette conviction est le produit de constatations faites par un porte-parole de la SQ du quartier général de Québec. Au cours d'une analyse de l'activité de la police provinciale dans le Québec métropolitain et sur la rive-sud, il a remarqué que, durant les 10 derniers mois, il était survenu 34 hold-up dans la région déjà déterminée et que 90 pour 100 de ces délits avaient eu lieu dans des commerces de secteurs.

Recommandations

C'est pourquoi il est demandé aux propriétaires de dépanneurs, de gaz bar, de postes de libre-service, de magasins d'accommodation, de tabagies, de prendre les dispositions requises pour observer autant que possible les mesures suivantes:

- 1— garder une faible somme d'argent dans un tiroir-caisse;
- 2— se poster dans l'établissement de façon à surveiller continuellement les agissements de clients méconnus;
- 3— dans un cas de vol, observer le plus possible la description de l'individu pour aider ensuite le policier dans son travail d'enquête;
- 4— à la fermeture de l'établissement, ne pas quitter les lieux seul, mais avec l'assistance d'une autre personne au moins s'il y a déplacement d'une somme importante d'argent;
- 5— ne pas hésiter à demander l'assistance de policiers, si des individus font preuve d'allure louche dans le voisinage du commerce;
- 6— mettre en évidence près du tiroir-caisse, le numéro de téléphone d'un poste de police.

Grève de Murdochville: reprise des négociations, le 9 janvier

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Après neuf semaines de grève, le syndicat des métallos de Murdochville était convoqué hier, par le ministère du Travail, à une séance de négociation avec la partie patronale, qui aura lieu le 9 janvier prochain.

Cette reprise des négociations aura lieu en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, M. André Courchesne, à Murdochville.

C'est le 17 octobre dernier que les quelque 1.200 métal-

los de Murdochville ont déclaré la grève, alors qu'ils demandaient la parité de salaire avec les autres employés du groupe des mines Noranda.

Rappelons d'autre part que le local 8731 du même syndicat, qui regroupe les 105 employés de bureau de la mine Gaspé à Murdochville, ont également déclaré la grève le 18 décembre dernier.

En annonçant la reprise des négociations, le président du syndicat des métallos, M. Claude Soucy, a souligné que le syndicat insistait pour que ces deux syndicats reprennent les négociations en même temps.

Depuis le début, précisément, ce conflit a été conduit de manière civilisée, sans aucune manifestation de violence et l'on pourrait même dire, dans la bonne humeur, le syndicat s'étant fait fort de maintenir le moral des troupes, en organisant plus d'une vingtaine de comités de dépannage, de loisirs, etc.

Pour la période des Fêtes, justement, les grévistes seront littéralement en fête du 22 décembre au 6 janvier. Les différents comités se sont occupés d'organiser des soirées de danse, des soupers canadiens, des parades de mode, et même la parade du Père Noël, avec 13 chars allégoriques, avec défilé de Noël pour les enfants, et toute autre activité de circonstance.

Pourtant, même si le moral des troupes est toujours bon, la situation est différente si l'on parle de la santé économique de Murdochville.

Car il ne faut pas l'oublier, Murdochville est une "company town". En temps normal, le revenu hebdomadaire des grévistes est de l'ordre de \$300.000, mais les alloca-

tions de grève ne représentent plus que \$40.000 environ. Il en résulte un pouvoir d'achat considérablement réduit, et par conséquent une réaction en chaîne qui affecte tous les marchands de la ville.

Sur la soixantaine de marchands de Murdochville, deux d'entre eux ont déclaré faillite depuis le début du conflit, et l'on s'attend que d'ici quelques semaines, il y ait au moins deux autres faillites si le conflit doit persister.

Par ailleurs, de nombreux employés de ces différents marchands ont été mis à pied depuis le début de la grève. Les deux hôteliers de la place, ont mis à pied une quinzaine d'employés et l'un d'entre eux a réduit les heures d'ouverture du restaurant et du bar. La plus importante épicerie a réduit son personnel de 5 employés, et la pharmacie a également mis à pied 2 employés. La Compagnie de la baie d'Hudson, a réduit ses heures d'ouverture à 25 heures par semaine, réduisant ainsi le coût de sa main-d'oeuvre.

Bref, l'économie de la ville

est mal en point et le sera tant que durera le conflit. Mais Murdochville n'est pas la seule municipalité touchée par le conflit.

En fait, toutes les municipalités allant de Cap-Chat jusqu'à Gaspé sont également affectées, puisque sur les 1.200 mineurs de la mine, un peu plus de la moitié seulement demeurent à Murdochville, les autres ayant leur lieu de résidence à une centaine de milles à la ronde.

Un quinquaiier de Sainte-Anne-des-Monts, par exemple, affirme que ses ventes ont baissé de 50 pour 100 depuis le début de la grève. Située à environ 65 milles de Murdochville, cette municipalité compte environ 200 mineurs, qui font en temps normal le trajet soir et matin.

En d'autres termes, c'est toute l'économie gaspésienne qui est affectée par ce conflit, ce qui signifie des Fêtes sombres pour plus d'un résident gaspésien, les seuls lucurs d'espoir étant maintenant la perspective d'un règlement prochain, suscitée par l'annonce de la reprise des négociations.

Trouvé coupable

Jérôme Landry, âgé de 27 ans, de Sept-Îles, a été trouvé coupable de l'accusation de vol à main armée qui pesait contre lui. Il a subi son procès au palais de justice de Sept-Îles, avant-hier.

Le juge Claude Pinard a fixé le prononcé de la senten-

ce en février prochain. Me Paul Chevalier était l'avocat de la Couronne dans cette cause.

Le délit reproché à Landry a été commis dans une épicerie de Ville de Grâce, en banlieue de Sept-Îles, en avril dernier.

AVIS PUBLIC

CANADA
DISTRICT DE QUÉBEC
VILLE DE DONNACONA
Le conseil de la Ville de Donnacona demande des soumissions publiques pour la fourniture d'un tracteur chenille pour déblaiement de trottoirs.
Les fournisseurs intéressés pourront se procurer le devis à cette fin au secrétariat de l'Hôtel de Ville, 138, av. Fleau, Donnacona. Les soumissions devront être parvenues à l'Hôtel de Ville pour lundi le 8 janvier 1979, à 19:00 heures ou elles seront ouvertes à la séance du conseil.
Les fournisseurs devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de 10% du montant de leur soumission.
Le conseil de la Ville de Donnacona ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
Donné à Donnacona, ce 20e jour de décembre 1978.
Denis Roy,
Secrétaire-trésorier.

LA GRANDE VENTE DE L'ANNEE
CHEZ *Renaud & cie*
RABAIS VARIANT DE 10% à 66²/₃%
du 26 décembre à 13h
au 30 décembre
Surveillez notre annonce dans
LE SOLEIL de demain 23 décembre.
Renaud & cie
VAISSELLE
82, RUE ST-PAUL
692-0144

Avec Jules Robin, les autres cognacs prestigieux vont rencontrer leur Waterloo!

ROBIN
COGNAC

arts et spectacles

À PLEINE BOUCHE

avec ÉRIKA JACK GATTEAU CHANTAL SELLIER en COULEURS

Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!

Cochonneries Campagnardes

COULEUR

PLUS

Nuits Suédoises

18 ANS Adultes

A L'AFFICHE! MIDI-MINUIT QUEBEC 522-2828

HORAIRE: Représentation complète 1.15, 4.50, 6.55.

L'AN DERNIER "LA GUERRE DES ÉTOILES" A ÉBRANLÉ LA TERRE! CETTE ANNÉE "GALACTICA" FERA VIBRER TOUT LE COSMOS!

Pris dans la guerre du cosmos, le vaisseau spatial rejoindra-t-il la terre?

UN TRAVAIL DE DEUX ANS AU COÛT DE \$14.000.000

ATTENTION! Ce film bénéficie de la stupéfiante et nouvelle technique multidimensionnelle du **SENSURROUND**

POUR TOUS

Production GLEN LARSON

GALACTICA

RICHARD HATCH DIRK BENEDICT LORNE GREENE

VERSION FRANÇAISE DE **GALACTICA**

ROBERT SHAW GENEVIEVE BUJOLD 'Le Pirate des Caraïbes'

2e FILM

A L'AFFICHE! CANARDIERE Tous les jours

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

PIRATE: 15.15, 19.15; GALACTICA: 13.15, 17.10, 21.05.

Yves Bellemare: une démarche rigoureuse et perfectionniste



Paul Roux photo

Ce qui frappe d'abord en voyant l'exposition d'Yves Bellemare à la galerie d'Ambourges, c'est la précision et la petitesse des tirages, qui n'excèdent pas le format 4 x 5. Leur auteur l'explique de la façon suivante: "Je suis soucieux de qualité avant tout".

Les photos de l'exposition ont été réalisées pour la plupart avec un appareil de format 6 x 7 cm, ce qui est déjà considérable. Mais Bellemare ne semble pas entièrement satisfait. Quand ses ressources financières le permettent, il aime travailler avec une chambre d'atelier, malgré le poids et l'encombrement, et ne réaliser ses tirages que par contacts, comme la faisait Weston et les photographes du groupe f 64.

Bellemare est venu à la photo au moment où il approchait de la trentaine, ce qui est peu courant. Peu après, il prend le chemin de Toronto, où il fréquentera l'Institut polytechnique Rierson pendant quatre ans.

Il se dit très heureux de la formation qu'il a reçue bien que les ateliers de photo commerciale et documentaire ne l'aient guère intéressé. Il a acquis là-bas une solide formation technique. "J'ai remarqué, me dit-il, que beaucoup de ceux qui n'ont pas fréquenté d'école, négligent un peu leurs tirages." De plus, il a eu l'occasion pendant quatre ans de poursuivre ses recherches formelles.

Revenu à Québec depuis avril

dernier, il a dû gagner sa vie comme travailleur manuel, car la photographie personnelle ne fait pas vivre son homme.

Pour le moment, il envisage de voyager en Californie et en Europe. "Ce n'est pas que j'aie besoin de voyager pour faire de la photographie. Ce que je fais, je peux le faire un peu n'importe où. Mais j'aime voyager et ça me stimule sur le plan photographique".

Plusieurs des photos de son exposition actuelle avaient été présentées au Chantautouil précédemment. À l'avenir, il préférerait ne plus exposer dans les bars ou les cafés. Il aime bien son expérience à la galerie d'Ambourges. Même si les visiteurs sont moins nombreux que dans un bar, leur curiosité et leur intérêt sont beaucoup plus grands. D'autant plus qu'étant constamment présent à la galerie pendant l'exposition, il a l'occasion de discuter de la photographie en général et de ses photos en particulier avec ceux qui viennent.

Lois Siegel

À la galerie du Groupe Image, c'est Lois Siegel, une photographe d'origine américaine, qui expose. Ses portraits plutôt étranges ont été réalisés au cours des dix dernières années. Ce sont des memes qu'elle vient de publier aux éditions Air-mac dans "Visages". À une différence près toutefois: plusieurs des photos de l'exposition ont été colorisées, ce qui lui permettait, explique-t-elle, de faire une expérience nouvelle.

En fait, Lois Siegel est passionnée par les expériences. Notons qu'en plus de faire de la photographie expérimentale, elle enseigne le cinéma et la littérature, fait de la photographie de plateau, du journalisme et du cinéma. Et j'en oublie sans doute.



Un des portraits de Lois Siegel



Yves Bellemare: "Soucieux de qualité avant tout".

Pourquoi s'astreindre à un train de vie aussi démentiel? "Les travaux que je réalise pour moi-même, dit-elle, je tiens à les faire en toute liberté, sans aucune contrainte extérieure. C'est pourquoi j'occupe plusieurs emplois.

ce sont des détails et l'exposition reste à voir.

L'enfant et la vie urbaine

Les emplois qu'elle choisit, du reste, ne sont pas très éloignés de ses propres travaux. Ainsi, l'enseignement du cinéma lui donne l'occasion de voir de nombreux films et le travail comme photographe de plateau lui permet de voir à l'oeuvre les professionnels du cinéma.

Le musée d'art contemporain de Montréal et le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle viennent d'annoncer la tenue d'un concours de photos à l'occasion de la Conférence internationale sur "L'enfance et la vie urbaine", qui aura lieu à Montréal du 31 octobre au 4 novembre 1979, dans le cadre de l'année internationale de l'enfant.

Lois Siegel est venue au Québec pour la première fois en 1968. C'était pour apprendre le français. L'expérience lui a plu à tel point qu'elle revenait s'établir chez nous en 1971, ayant trouvé ici le milieu de vie qu'elle cherchait.

Les photos doivent porter sur le thème de la Conférence. Cent d'entre elles seront sélectionnées et exposées à cette occasion. Leurs qualités esthétiques, précisent les organisateurs, doivent véhiculer un témoignage humain de la vie d'enfants de tous les âges et de toutes les classes sociales, dans différents paysages urbains du Québec captés en toutes saisons et à différents moments de notre histoire.

Yves Martin

Quelques mots enfin pour parler de l'intéressante exposition d'Yves Martin, qui se termine en fin de semaine à l'Atelier Bécot.

Martin a séjourné en Palestine et au Sinaï. Il en a ramené des images simples, centrées sur des gens qu'il a regardés et montrés avec respect et affection. Les photos d'enfants, en particulier, sont belles. J'ai été spécialement touché par cette petite fille de Gaza que l'on voit avec une poupée.

J'aurais cependant aimé que certains tirages soient plus grands (tous respectent le format 8 x 10) ou plus soignés (il manque de nuances dans quelques arrière-plans). Mais

Pour être admissible, une photo devra avoir été prise au Québec par un photographe qui demeure dans la province au moment de la prise de vues. De plus, le concours s'adresse aussi bien aux photographes amateurs et professionnels qu'aux sociétés historiques, agences ou galeries.

Par la suite, les 25 meilleures photos seront intégrées à la collection permanente du musée d'art contemporain et formeront le corpus d'une exposition qui sera présentée dans plusieurs villes du Québec.

Les dates d'échéance et autres modalités de participation seront annoncées bientôt. J'y reviendrai.

LES CINEMAS ODEON

LE MONDE ENTIER EST À L'ÉCOUTE POUR LA PREMIÈRE DESCENTE SUR MARS... QUELQUE CHOSE CLOCHE... LES TROIS ASTRONAUTES DOIVENT ÊTRE SUPPRIMÉS... PERSONNE NE DOIT SAVOIR POURQUOI!

2e FILM DE COULEUR **CAPRICORNE UN**

Version Française de (CAPRICORN ONE)

Ils dépassent les limites de notre imagination... Pourquoi sont-ils venus? Robert Vaughn Christopher Lee

"L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES"

FRONTENAC I

Juste comme vous pensiez pouvoir retourner à l'eau...

LES DENTS DE LA MER 2e PARTIE

Nouveau **JAWS 2**

la terrible menace rôde encore — et frappe

LORRAINE ROY MURRAY GARY SCHEIDER HAMILTON

"Les Planches avant, les Filles après!"

2e SEM.

FRONTENAC II

L'Invincible 'Inspecteur Clouseau' est de retour!...

Dans la Comédie la plus Drôle, la plus 'Crampante', la plus Folle jamais vue!

Peter Sellers

Nouveau **LA MALE DICTION DE PANTHERE ROSE**

un film de BLAKE EDWARDS

(The revenge of the Pink Panther)

Michael York · Farrah Fawcett · Majors

L'ÂGE DE CRISTAL

LE DAUPHIN

Les moins de 14 ans \$1.50 DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC-AUTO PAQUET & LAUBERTE ÉTUDIANTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo \$2.50

"L'ouragan vient de Navarone" de Guy Hamilton Un vrai film d'action comme il ne s'en faisait plus

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE: version française du film britannique de 1978 "Force 10 From Navarone". Réalisation: Guy Hamilton, d'après le roman d'Alistair Maclean. Interprètes principaux: Robert Shaw, Harrison Ford, Barbara Bach, Edward Fox et Franco Nero. Au cinéma Champlain.

Lorsqu'à 10 ans, je vibraï de joie à l'idée de passer mes samedis à des matinées de cinéma, dans les salles paroissiales pour la somme fabuleuse de 10 cents, ma préférence allait vers ces films de guerre où les "bons" étaient beaux et mouraient glorieusement pour la défense des troupes alliées. Ils avaient à peine le temps d'aimer une belle fille en uniforme avant de faire des phrases historiques et de monter à l'assaut des méchants Allemands qui avaient décidé d'envahir le monde. A l'époque, et je le dis sans avouer mon âge, on n'était pas loin des sous-marins allemands dans le Saint-Laurent.

Cette espèce de plaisir fiévreux face à l'héroïsme démesuré de soldats braves issus du dictionnaire des archétypes du cinéma, je l'ai retrouvé sans mélange en



Edward Fox joue, dans "L'ouragan vient de Navarone", le personnage d'un dynamiteur plein d'humour qui ne se départit jamais d'un calme olympien.

voyant "L'ouragan vient de Navarone", un film qu'on dirait tout droit sorti de l'arsenal du classicisme guerrier de l'époque de la guerre froide.

Guy Hamilton, un ancien assistant du célèbre réalisateur Carol Reed, est passé maître dans ce genre de film d'action: parmi ses oeuvres les plus retentissantes, on remarque "Goldfinger", "Funeral in Berlin", "The Battle of Britain", "Diamonds Are Forever", "Live and Let Die". Des titres qui le situent immédiatement n'est-ce pas?

Des films d'action quoi! Où le suspense vous tient du début à la fin dans des tranches dont je tirai la nature. Des films où des descendants en ligne directe des chevaliers de la Table Ronde (après tout, il s'agit d'un film britannique, noblesse oblige) subissent épreuve après épreuve, dans une Yougoslavie occupée par les Allemands. Leurs exploits de jadis dans les parages des "Canons de Navarone" ne les ont pas démotés: ils en veulent plus.

L'histoire est assez simple, un commando est chargé d'une double mission: en Yougoslavie, où ces hommes seront parachutés, il leur faudra venir en aide aux partisans qui empêchent l'avance allemande, et en même temps démasquer un espion allemand qui cause beaucoup de ravages. Pas de quoi fouetter un chat. Et les voilà partis. Evidemment, tout ne se passe pas comme prévu, et ils font face à des tas d'embêtements avant de mener à bien leur mission dans un déferlement d'explosions en couleurs.

Plusieurs qualités s'imposent à l'esprit quand on pense à ce film. D'abord, Hamilton est un excellent réalisateur de film de suspense et d'action. Il ne place jamais sa caméra n'importe où, mais toujours de façon à véhiculer beaucoup d'émotivité et en même temps un climat symbolique. Chaque plan compte: ce qu'on a vu dix minutes plus tôt prend souvent de l'importance.

Deuxième bon point en faveur du film: les acteurs. Harrison Ford, le regretté Robert Shaw, Edward Fox, pour ne nommer qu'eux, ont l'air de prendre beaucoup de plaisir à personnifier ces boy-scouts vieillissants qui font de l'humour à froid en tuant leurs ennemis. Ça vous a un de ces effets?

Et enfin, il faut mentionner en insistant beaucoup les effets spéciaux. En tant qu'amateur chevronné de films de guerre, j'ose prétendre avoir vu beaucoup d'explosions, de bombardements, de coups de feu. J'ai même vu beaucoup de films qui en montraient plus que les bandes d'actualité qu'on nous repasse pour la dixième fois à Radio-Québec... E bien, chapeau. Cette fois, c'est du grand art. Si parfois on a senti le décor trop présent au début du film, on ne peut rien dire de la sorte vers la fin.

Gabrielle Roy et le prix Nobel

Gabrielle Roy est le seul écrivain canadien qui soit vraiment sur les rangs pour le prix Nobel de Littérature. L'été et l'automne dernier, le monde officiel de la culture au Canada faisait mousser sa candidature par les ambassades canadiennes, auprès de l'Académie royale de Suède.

C'est ce que révèle l'article qui paraît dans le numéro de janvier du magazine Actualité. Gabrielle Roy reste, bien sûr, sur les rangs, comme tous les Nobels qui n'ont obtenu le célèbre prix qu'après de nombreuses tentatives infructueuses.

Dans ce portrait inédit, le premier à être publié par un grand magazine populaire, Gabrielle Roy explique pourquoi elle a quitté Saint-Boniface pour le Québec. D'après elle, le Canada est

mort avec Louis Riel, il y a plus de 100 ans. "S'il s'était réalisé, le rêve d'un Manitoba français aurait donné un sens au Canada, mais le rêve est enterré là-bas avec mes grands-parents". Il ne reste plus à Saint-Boniface, ajoute Gabrielle Roy, qu'un musée de la pauvreté que visitent de jeunes assimilés.

L'écrivain Jacques Godbout raconte dans cet article émouvant, intitulé "Notre-Dame des bouleaux", la vie de l'écrivain à son domaine de la petite rivière Saint-François, son métier de romancière, sa beauté sévère ainsi que la difficile histoire de ses débuts.

"A sait pas rien qu'écrire, avait rugi Claude-Henri Grignon, le vieux lion de Sainte-Adèle, en plus de ça, elle est cute!"

C'est d'un effet à couper le souffle. On passe d'ailleurs tellement de secondes à essayer de comprendre s'il s'agit de maquettes ou de vraies structures construites pour les besoins de la cause qu'on tombe irrévocablement sous le charme. J'en mets

trop? Tant pis. Je ne crie pas au chef d'oeuvre: je m'adresse tout simplement à ceux qui aiment les films d'action qui permettent de se souvenir d'une époque où les hommes croyaient encore qu'ils pouvaient être des héros. Ce film est pour eux. Ça vous dérasse le

cerveau d'un tas de toiles d'araignée. Après cela, votre "boss" vous semblera tel qu'il est. Bien moins impressionnant qu'il ne le croit dans son aquarium...

Claude DAIGNEAULT

1 CHANCE SUR 10,000 DE RÉUSSIR ... ET PUIS APRÈS! **POUR TOUS**

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE

avec **ROBERT SHAW · HARRISON FORD**
BARBARA BACH · EDWARD FOX · FRANCO NERO
CARL WEATHERS · RICHARD KIEL · ALAN ABDEL

Après le roman de **ALISTAIR MACLEAN** *ou de* **FORCE 10 FROM NAVARONE**

distribué par **LES FILMS AMBASSADEURS L.T.E.**

CHAMPLAIN
PLACE STE-FOY, 656-0592

HORAIRE:
13h.00, 15h.05, 17h.15, 19h.20 et 21h.30.

APRÈS "LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS", VOICI **POUR TOUS**

AGATHA CHRISTIE'S MORT SUR LE NIL

LES FILMS PARAMOUNT PRESENTENT UN FILM EM

UNE PRODUCTION JOHN BRABOURNE ET RICHARD GOODWIN UN FILM DE JOHN GUILLEMIN

PETER USTINOV, JANE BIRN, LOIS CHILES, BETTE DAVIS, MIA FARROW, JON FINCH, OLIVIA HUSSEY, GEORGE KENNEDY, ANGELA LANSBURY, SIMON MACCORONDALE, DAVID NYLEN, MAGGIE SMITH, JACK WARDEN

"DEATH ON THE NILE" D'AGATHA CHRISTIE

AVEC HARRY ANDREWS, I.S. JOHAR, MUSIQUE DE NINO ROTA

SCENARIO DE ANTHONY SHAFER. Préféré par JOHN BRABOURNE ET RICHARD GOODWIN

DIRIGÉ PAR JOHN GUILLEMIN

CANADIEN
PLACE LAURIER, 656-9922

HORAIRE:
Ven. 18h.00 et 21h.30. Demain dès 13h.00.

UN DESSIN ANIMÉ FABULEUX FANTASTIQUE PLEIN D'ACTION **POUR TOUS**

UN SPECTACLE INOUBLIABLE POUR TOUS LES AGES!

LUCKY LUKE LA BALLADE DES DALTON

Scénario et dialogue de **RENE GOSCINNY, MORRIS et PIERRE TCHERNIA**
Musique de **CLAUDE BOLLING**

HORAIRE:
13h.00, 14h.45, 16h.30, 18h.15, 20h.00, 21h.50.

HORAIRE:
Ven.: 18h.15, 19h.50 et 21h.25.

ALOUETTE
PLACE STE-FOY, 656-0592

EMPIRE
24 DE LA FABRIQUE, 692-2150

Margaret Trudeau et son Ange gardien... **POUR TOUS**

La **COMÉDIE** la plus euphorique de l'année...

MARGARET TRUDEAU
FRANCIS LEMAIRE
avec la participation de **MICHEL LOUVAIN**

l'ange gardien

un film de **Jacques Fournier**

CINEMA 1
PLACE QUÉBEC 525-4524

HORAIRE:
Ven. 18h.15, 20h.00 et 21h.40. Demain dès 13h.

AUJOURD'HUI VOUS CROIREZ QU'UN HOMME PEUT VOLER **POUR TOUS**

Rien de ce que vous pouvez avoir vu ou entendu, aucune bande dessinée, aucun programme de télévision et aucun film n'aura pu vous préparer à cette réalité. Une pléiade de vedettes dans une histoire inoubliable. La technologie grandiose du cinéma moderne vous offre enfin quelque chose que vous pouvez croire.

SUPERMAN

ALEXANDER BALOGH présente MARLON BRANDO, GENE HACKMAN dans un film de RICHARD DONNER

CHRISTOPHER REEVE, NED BEATTY, JACQUE COOPER, GLENN FORD, TREVOR HOWARD, MARGOT KIDDER, VALERIE PERRENE, MARIA SCHELL, TERENCE STAMP, PHYLIS THAXTER, SUSANNAH YORK

D'APRÈS UNE ŒUVRE DE MARIO PIZZO. Scénario de MARIO PIZZO, DAVID NEWMAN, LEO LE NEWMAN et ROBERT BENTON

Coauteur artistique TOM SWANBERG Directeur de la photographie GEDDY WORTH B.S.C.

Compositeur de la production JOHN BARRY. Musique de JOHN WILLIAMS film en technicolor de RICHARD DONNER

Directeur de la production RYA BALOGH - Produit par PIERRE SPINLER PARMATHEQUE TECHNOLOG

CINEMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

HORAIRE:
Ven. 18h.00 et 20h.35. Demain dès 12h.45

arts et spectacles

John Travolta, la révélation de
"La fièvre du samedi soir"
triomphe dans... "Brillantine"
John Travolta Olivia
Travolta Newton-John



POUR TOUS

"Brillantine"

Version française de



UNE PRODUCTION ROBERT STIGWOOD ALLAN CARR
JOHN TRAVOLTA - OLIVIA NEWTON-JOHN... GREASE
avec EVE ARDEN, FRANKIE AVALON
JOAN BLONDELL, EDD BYRNES, SID CAESAR,
ALICE GHOSTLEY, DODY GOODMAN, SHANA-NA
Produit par ROBERT STIGWOOD, ALLAN CARR... Randal Kleiser

CAPITOL 972, ST-JEAN, 694-0806
HORAIRE: 13h.00, 15h.00 - 17h.00, 19h.00, 21h.00.

Silvia Araya, André Fontaine:
deux peintres, deux galeries



Louis Guy Lemieux
arts visuels

Au milieu du boom des galeries d'art que connaît Québec cette saison, deux d'entre elles se distinguent par leur originalité et leur caractère parfois inusité. Il s'agit de l'atelier-galerie Fontaine et de la Galerie latino-américaine, qui toutes deux occupent une immense surface sur les rues voisines Saint-Pierre et Saint-Jacques, deux des plus anciennes rues de la basse ville, près du fleuve et de la place Royale.

A noter qu'aux deux endroits, les locaux et le personnel permettent d'offrir des cours de dessin et de peinture à de très jeunes étudiants et à des peintres du dimanche.

André Fontaine

L'atelier-galerie André Fontaine, membre de l'International Society of Artists, dont le siège social est à New York, présente les oeuvres de peintres traditionnels mais se veut surtout à "vocation cosmique". Les deux représentants de cet "art cosmologique" sont deux Québécois: Lorraine Bellerose et André Fontaine.

Outre Fontaine et Lorraine Bellerose, la galerie expose les travaux de Jean Doyon, qui est chargé de cours tout en étant en et gérant la galerie, Dubeau-Beaudry, Liette Dufour, Marcelle Fiolet-Boutet, Pierre Hamel, aquarelliste et chargé de cours, Jack Jéquel, Julian Kolesar, Yves Labelle, exposant et chargé de cours, et Louise Pominville, qui enseigne aussi les émaux sur cuivre. André Fontaine nous



André Fontaine dans son atelier-galerie.

Le Soleil, Reynald Lavigne

affirme cette semaine qu'il présentera, au printemps prochain, des oeuvres jamais vues à Québec de Dali et des toiles de Marc-Aurèle Fortin.

Depuis le 5 décembre et pour quelque temps encore, la galerie Fontaine présente une exposition particulière: "Défi aux étoiles". Il s'agit des oeuvres "cosmogoniques" de Lorraine Bellerose et de Fontaine. Ce dernier dit à ce sujet: "L'art cosmologique se veut toutes les dimensions qui vivent au temps, à l'espace, à la lumière, à la quatrième dimension, d'autres inconnues

dans les arts plastiques... Depuis 30 ans à peine, l'atome, le laser ont été découverts. Ils nous ouvrent maintenant la porte de l'art du futur..."

Plus simplement, c'est la recherche au niveau de la technique d'expression, en plus du "message" qui passionnent Bellerose et Fontaine. La première tire de la technique de "l'aquagraphie" des formes éthérées de planètes et d'étoiles, avec toujours l'intervention de formes humaines pleines de douceur dans la forme et la couleur. L'autre, Fontaine, a inventé un matériau: le texmos (fibre de verre liquide lumineuse), qu'il qualifie de "médiun révolutionnaire dans le domaine de l'art futuriste".

La Galerie latino-américaine occupe tout un étage d'un imposant édifice de la rue Saint-Jacques. Joliment rénovée, on y expose en permanence sept peintres latino-américains ainsi que des travaux d'éèves. Quelques noms: Pedro Olmos, Porterolo Mella, Calderon, Araneva, Judith Oddo, Humberto Javier, et bien sûr, Silvia Araya.

Silvia Araya

Silvia Araya, l'âme de la galerie, exploite dans les mêmes locaux une "académie des beaux-arts". Elle y enseigne le dessin, la couleur, l'anatomie, la morphologie et autres disciplines que 25 années d'études et de pratique lui ont permis d'acquérir. Pour le moment, elle n'a qu'une dizaine d'élèves, mais son atelier peut en accueillir des dizaines d'autres.

Silvia Araya est Chilienne. Elle fut députée sous le régime Allende et, peintre, elle est considérée dans son pays comme une gloire nationale. Ses portraits et paysages sont tout à fait remarquables. Entre autres, un portrait d'un mineur du nord de son pays, un mineur du cuivre, la grande richesse du Chili, "le sang" du Chili comme elle le dit elle-même.

Elle expose en outre de remarquables bijoux sur base de cuivre, qui sont ses oeuvres, et qui valent à eux seuls le déplacement. Il y a des trésors artistiques sur les murs de l'atelier-galerie de Silvia Araya.



Silvia Araya

Le Soleil, Roland Marcoux

Les cinémas France-Film vous souhaitent un Joyeux Noël

La révélation du Festival des films du monde Montréal 1978

La révélation du festival... Coggio et Huppert ont réussi le tour de force de faire rire le public du début à la fin.
Un film populaire, un film drôle, clair, frais, vivifiant.
Une découverte: Coggio-Huppert
Une comédie qui accroche dès les premières images. A ne pas rater.
Voilà un film sympathique!



la Belle Emmerdeuse
avec Roger Coggio et Elisabeth Huppert
5 GACHETTES D'OR avec Bud Spencer
cinéma de paris

11^e semaine à Québec
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE
Le plus grand concours du siècle
DAYLE HADDON GERARD TYBALT
un film de JUST JAECKIN
LES 21 HEURES DE MUNICH
bijou



EMMANUELLE EN AMÉRIQUE
AVEC LAURA GEMSER
Où donc l'imagination s'arrêtera-t-elle?
à bout de sexe
le pigalle

MATINÉE POUR ENFANTS plus espiègle que jamais!
FIFI BRINDACIER
avec INGER NILSSON et MARIA PERRSON
Tintin et le temple du soleil
DÈS SAMEDI
cinéma de paris

Appui aux acteurs en grève des USA

TORONTO (PC) — L'Association of Canadian Television and Radio Artists a annoncé qu'elle appuyait la grève des 70,000 artistes américains de messages publicitaires.

Dans un communiqué, l'ACTRA précise que la grève américaine n'affectera pas la production de commerciaux au Canada. Mais, ajoute-t-on, l'ACTRA se réserve le droit de refuser de permettre aux artistes canadiens "d'être placés dans une position de briseurs de grève dans la production au Canada de commerciaux pour le marché des États-Unis qui nuirait à la grève des artistes américains".

Le curriculum vitae de cet espèce de "gourou" que semble être André Fontaine dit qu'il est né à Saint-Gédéon (Lac Saint-Jean) en 1926; il a étudié à Chicoutimi, Québec, Vancouver et Floride où il acquiert un "Ph. D." en cosmologie, une maîtrise en psychologie spatiale, en beaux-arts et en théologie moderne.

André Fontaine se présente comme "poète, écrivain, scientifique éclairé, peintre de génie et architecte "spacial".

Peu importe la dithyrambe, la galerie Fontaine existe; on y expose et on y enseigne. La galerie est ouverte tous les jours de la semaine.

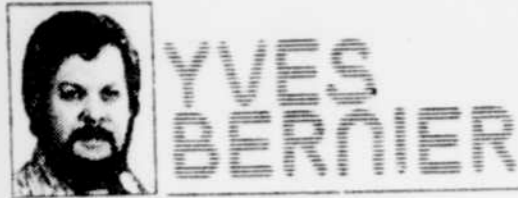
VENDREDI SAMEDI DIMANCHE musique et danses canadiennes
Dimanche soir le 31 décembre "RÉVEILLON" DU JOUR DE L'AN \$6⁰⁰ le couvert (incluant l'entrée et le repas)
Réservez à l'avance!
LE PALACE CANADIEN
7238, boul. Ste-Anne 824-4267
Château-Richer

DANSE AMBiance AMICALE ET DE FÊTE VENDREDI ET SAMEDI SOIR DES 9 HEURES AU CLUB
La Fayette
VENEZ SEUL(ES) OU ACCOMPAGNÉ(E)
585 EST. BOUL. CHAREST, QUÉBEC

DU CINÉMA DE QUALITÉ.
Seulement \$2.50 pour 2 films
IL TRAQUE A MACAO IL FRAPPE A BANGKOK IL COGNE A HONG KONG LE COGNEUR
DEUX SUPER FLICS! TERENCE HILL, BUD SPENCER
la boîte à films
1044, 3^e AV. 523-5050

RADIO-TÉLÉVISION

Des émissions cadeaux à ne pas rater du tout



En ce temps-ci de l'année, les télédiffuseurs se veulent aussi pour la plupart des "Papa Noël". Comme tout le monde, ils préparent depuis un certain temps leurs cadeaux des Fêtes qui nous seront remis au cours des jours qui vont suivre.

Il y aura beaucoup d'émissions "cadeaux" durant la prochaine semaine, à la télévision francophone, et je voudrais vous parler de celles qui semblent les plus intéressantes, soit par leur emballage, soit par leur contenu.

Samedi, le 23

Petits et grands ne voudront absolument pas manquer "La flûte à

six schtroumpfs", au "Ciné-Noël" de Radio-Québec. On pourra voir qu'une flûte "pas comme les autres" entrainera Johan et Pirlouit au pays des Schtroumpfs, fabricants de ces flûtes magiques. Ça commence à 18h30. Le même soir, à 20h, à la télévision communautaire de Québec (TCQ, canal 9), on présente une production locale spéciale, "Spécial Noël": Guy Rousseau, originaire de l'île d'Orléans, nous raconte des histoires de son pays, contes et légendes, traditions des temps passés. De nombreux enfants vont participer à l'émission, décorant un arbre de Noël et fabriquant des jouets.

Les jouets seront offerts aux enfants de Saint-Roch qui auront écrit au poste. Le tout agrémenté de chansons de Leclerc et Vigneault interprétées par Daniel Landry.

Dimanche, le 24

En cette veille des grandes réjouissances annuelles, en attendant la Messe de Minuit et le Reveillon, il y a de quoi vous occuper toute la soirée.

Radio-Québec présente "L'Étoile au-dessus de Bethléem" à 19h30, une co-production internationale. Par satellistes, des chants de Noël venant d'Israël, de Nouvelle-Zélande, de Jamaïque et des pays co-producteurs, l'Angleterre, la France, les États-Unis, l'Allemagne.

Toujours à R.-Q., à 20h30, une pièce tirée du roman de Michel Tremblay, "C'est ton tour Laura Cadieux", interprétée par des comédiens âgés de 60 à 76, faisant partie de "La Troupe à Marie-Rose", de Montréal.

Puis, à 21h, Radio-Canada nous réserve une splendeur. Dans le cadre des "Beaux-Dimanches", "Luciano Pavarotti chante Noël". Il sera entouré des Petits Chanteurs du Mont-Royal, des Disciples de Massenet et d'un orchestre symphonique dirigé par Franz-Paul Decker. Un spécial enregistré à l'église Notre-Dame, à Montréal.

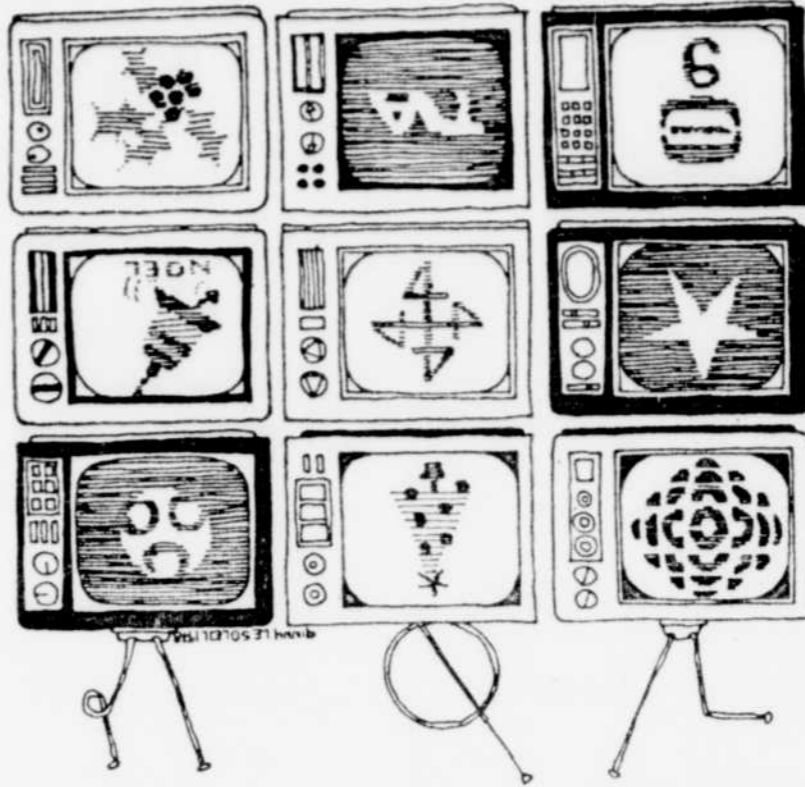
Suivra immédiatement après, "Salut ben, pis merci!", la rencontre Suisses-Québécois à l'île d'Orléans. Il y aura là Edith Butler et Mme Georgiana Audet.

Si vous préférez suivre la "Messe de Minuit" à la maison, vous avez le choix, cette année. À Radio-Canada, à minuit, c'est la messe en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome célébrée par le pape Jean-Paul II. Par contre, à partir de 23h, le réseau TVA offre "Une nuit pas comme les autres", une Messe de Minuit québécoise: chants et musique du compositeur québécois d'origine bretonne, Pierick Houly.

Jour de Noël

Le lendemain, Jour de Noël, je retiens quatre émissions, mais il y en a d'autres qui pourront vous intéresser (consulter votre horaire). Je parle donc à 17h, à Radio-Canada, d'une émission pour toute la famille, "Le Carnaval des Animaux", d'après l'oeuvre musicale de Camille Saint-Saëns. Claude Laforune fera défiler devant nous 200 animaux de sa création, qui vivent et parlent d'après un texte d'André Vigeant.

À 18h30, au même poste, la chorale "Les Voix de la Vallée", présente un programme de Noël, une réalisation de Radio-Canada-Matane.



Les stations de télévision se sont littéralement transformées en "Père Noël", et leurs émissions, en cadeaux.

Du côté de Radio-Québec, à 20h, c'est l'histoire de "Stille Nacht" (Sainte Nuit). Composée en Autriche il y a plusieurs siècles, ce chant de Noël est devenu le plus chanté des mélodies de la Nativité. Ce document relate l'histoire de ce chant et nous plonge dans le charme des Fêtes de fin d'année.

À 21h30, TCQ (canal 9) présente une autre production originale, "Huguette Soucy et ses musiciens". Musique et chants de Noël par un groupe de la région.

Mardi, le 26

En ce lendemain de fête où on se repose la tête et l'estomac, c'est le bon temps de relaxer devant le petit écran. À 19h, Radio-Québec présente "Paix sur Terre", un voyage chanté dans plusieurs pays fêtant Noël à leur façon. On montrera aussi l'art de construire des crèches.

Radio-Canada nous offre de son côté, à 21h, la "Revue de l'année 78" animée par Roger Bouchard et Michel Benoit. C'est évidemment une revue de l'actualité universelle. Malheureusement, à la même heure, le réseau TVA a placé sa "Veillée du temps des Fêtes", avec André Lejeune et une pléiade d'artistes québécois, dont M. Pointu, Olivette Thibault et Michel Noël, Ti-Blanc Richard et Tex Leclair.

Judi, le 28

Ce soir, à la télévision communautaire de Québec (TCQ), ce sont les "Voeux du Troisième Âge", à 19h30, alors que les membres du Club de l'Ancienne-Lorette reçoivent les clubs de Sainte-Croix de Lotbinière et Saint-Augustin.

À 21h30, Radio-Québec présente "Films de Noël", des courts métrages de l'ONF qui évoquent tous

cette fête. Claude Jutra anime l'émission.

Dimanche, le 31

À la veille du Nouvel An, Télé-4

nous offre une production locale intitulée "C'est dans l'temps du Jour de l'An", animée par Jean-Marc Pageau, à 16h30. Puis, à Radio-Québec offre aussi une production-maison qui s'appelle justement "A maison". C'est un hommage à un père et une mère qui ont beaucoup travaillé. On les voit heureux ce jour là entourés de leurs descendants. C'est suivi à 20h de Les Sorceries ou "Les chemins qui mènent au pays". Spectacle de la musique et de la parole enregistré au théâtre Denise-Pelletier. On y verra e Réve du Diable, la Bottine Souriante, Michel Garneau, Alain Lamontagne et bien d'autres.

Pendant ce temps, à Radio-Canada, dans le cadre des "Beaux-Dimanches" qui commencent à 19h30, on verra "Soirée canadienne du Québec à l'Olympia", animé par Louis Bilodeau, et le patineur étoilé Toller Cranston. Finalement, bien sûr, à 23h le "Bye Bye 78".

Jour de l'An

Pour commencer la nouvelle année en beauté, vous avez "Gilles Vigneault à Paris", à Radio-Québec à 20h, et "Le Reveillon chez le Vieux Laboucane", à 21h35, à Radio-Canada. À cette émission, nous revivons un réveillon de 1873 dans un cadre authentique avec des costumes traditionnels et de mets du temps. C'est une dramatique réalisée à Winnipeg chez les Métis.



Photo André Laforune

"Le Carnaval des Animaux", de Saint-Saëns prendra vie avec André Laforune et ses 200 animaux. Radio-Canada le Jour de Noël, à 17h. Une émission à ne pas manquer.

VOIR ET ENTENDRE



Le reconnaissez-vous? C'est notre "p'tit René" Simard et sa maman, il y a six ans...

Il vous reste sans doute encore beaucoup d'opérettes de dernière minute à faire ce soir, je ne vous monderai donc pas de une longue liste d'émissions. Mais il y en a quand même à retenir.

D'abord, à 19h30, CINE-VENDREDI, de Radio-Québec (canal 8 ou 15) présente DOMICILE CONJUGAL, un film de TRUFFAUT avec JEAN-PIERRE LEAUD et CLAUDE JADE. C'est la destruction du bonheur d'un jeune couple.

Le grand comique américain BOB HOPE présente ensuite son spécial de Noël, au réseau NBC (canal 5), à 20h. Ensuite, le tirage spécial de Loto Canada nous offre un SUPERSTAR avec RENE SIMARD, notre jeune super vedette américaine qui parle encore français.

Enfin, à l'émission FORUM, à Radio-Canada (canal 11), à 12h30, Louis Martin anime un débat sur LES FEES ONT SOIF ET LA LIBERTE D'EXPRESSION. Les invités seront Madeleine Caron, juriste, Commission des droits de la personne, Jean-Louis Roux, directeur du TNM, Hélène Pelletier-Baillargeon, ex-directrice de la revue Maintenant et Maurice Archambault, vice-président de l'Association des parents catholiques de Montréal.

HORAIRE

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h, le jour de publication jusqu'à 18h, le lendemain.

Table with multiple columns listing TV programs, times, and channels for various stations like CFCM-TV, CKMI-TV, and Radio-Québec. Includes sections for 'vendredi' and 'samedi'.

Abonnez-vous au SOLEIL à 647-3333

LES FILMS

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

OÙ ALLER À QUÉBEC

expositions

JEAN-PAUL TREMBLAY, huiles sur toile, Centre de Réadaptation de Québec, 525, boul. Hamel, 9h à 21h.

TRAVAUX DES ETUDIANTS, huiles et dessins, Atelier Silvia Araya, 17, rue St-Jacques, 10h à 20h.

BERTONNESQUE, CANTIN, AVOTTE, LECLERC, GAGNON, huiles petit format, **PELLAN, LACROIX, STEINHOUSE, MAIROIS, COSGROVE**, gravures, galerie d'art Le Goeland, 460, Lafontaine, Rivière-du-Loup, 13h30 à 17h et 19h à 21h.

ALBERS, BOLDUC, BONEVAUDI, CHAGALL, HURTIUBISE, LACROIX, MILL, MIRO, RIOPILLE, à la galerie Joliet, 24, boul. St-Cyrille ouest, 11h à 18h.

ARMADE LANGELIER, peintre, thème: A la Kebécoise, Les Arts et Marottes, 48, boul. St-Claude, Neufchâtel, 9h à 17h.

CREATION COLLECTIVE EN HOMMAGE AUX AUTOMATISTES, galerie sur la Côte, 44, Côte de la Montagne, 13h à 18h.

IMAGES DU SPORT DANS LE CANADA D'AUJOURD'HUI, Musée du Québec.

JOSEF LAPERRIERE, aquarelles, galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 21h.

ANDRÉ FONTAINE et LORRAINE BELLEROSE: DEFI AUX ÉTOILES, commentaires et tranche musicale appropriés, galerie André-Fontaine, 96, Saint-Pierre, Québec, 10h à 16h.

GISELE LECLERC, gouaches et dessins, œuvres récentes, galerie l'Anse-aux-Barques, 24, rue Champlain, îlot de place Eoyale, 9h à 17h.

LAURENT TOUSSAINT, LYSE ST-HILAIRE, PAUL CLOUTIER, DANIEL TREMBLAY, galerie La Vieille Maison, 344, boul. Rochette, Bousport, sur rendez-vous, 623-3917.

CLEMENCE BINET, galerie La Minerve, 313, rue Saint-Jean, 13h à 17h.

JEANNINE BOURRE, huiles, eaux-fortes, aquarelles, encres, Café d'Europe, 27, Sainte-Anne.

BELLEROSÉ, huiles et aquarelles, Atelier de l'Esquinielle, 95, Dalhousie, 14h à 17h.

CLAUDE MOISAN, huiles, dessins, sculptures, Atelier Moisan, 95, Dalhousie, 14h à 17h.

ALDREY ROBITAILLE (ROBY), portraits, paysages, toiles sculptées, restaurant St-Cloud, 1145, Cartier.

JEAN-GUY DESROSIERS, huiles et aquarelles, Encadrements Ste-Anne, 560, boul. Hamel.

JACLINE MOREL-MORENCY, aquarelles, huiles, 1412, rue Maguire, Silery, 11h à 18h.

MONIQUE MERCIER, GILLES GINGRAS, ANDRÉ GARANT, GEORGES ST-PIERRE, peintures, galerie Charles-Huet, 1, rue du Trésor, 10h à 17h.

MARIE-ANDRÉE COSSETTE, photographies couleurs, restaurant Le Douvin, 3196, Chemin Ste-Foy.

JEAN-LOUIS RACINE, photographies d'Amérique du Sud, procédé cibachrome, mail ouest, Place Laurier.

YVES BELLEMARE, photographies, galerie d'Ambourges, 93, Saint-Pierre, 2e étage, 19h à 22h.

YVES MARTIN, photographies de Palestine et du Sinaï, galerie André-Bécot, 499, Saint-Cécile, 19h à 22h.

MARIE CÔTE et FRANCE TURCOITE, poterie (grès et porcelaine), pavillon Pollack, hall d'entrée no 2.

ROGER FOURNIER, sérigraphies, MIRA FALARDEAU, bandes dessinées et dessins, aquarelles, Faubourg Saint-Jean-Baptiste, 325, rue Saint-Jean.

DINAÉ DENAULT, eaux-fortes, La Galerie Populaire Vice-Veria, Place Québec, 9h30 à 18h.

LYNN BOISSELLE, peintures, gravures, photographies, sérigraphies batik, dessins, au Carcajou, 1001, rue Saint-Jean.

MONIQUE B. FERRON, céramique, raku, Aux Multiples, 69, Ste-Anne, Vieux-Québec, 11h30 à 21h.

E. LECHNER, mémoire baroque, acrylique sur bois, **D. AUGER**, huile et crayon sur papier, **J. PAQUIN**, huile sur toile, **J.-F. LAMARRE**, huiles sur papier, **C. RODRIGUE**, sculpture, **P. LALIBERTE**, acrylique sur toile, salle d'exposition de la Tour des Arts, hall d'entrée, cité universitaire, 11h à 14h.

théâtre

"BONSOIR ET JOYEUX NOËL", créations collectives

par les élèves du Conservatoire d'art dramatique, Théâtre du Conservatoire, 20h30.

spectacles

PIER JO, artiste québécois, L'Entre-Cours, 1095, 3e Avenue, Limoilou, 21h45.

JACQUELINE RIVET, harmonica et guitare sèche, blues, Le Figaro, 1011, Saint-Jean, 22h.

DIANE ET CHRISTIAN, chez Dagobert, 600, Grande-Allée, à partir de 22h30.

LEYDEN ZAR, rock, Au Créneau, 48, La Fabrique, à partir de 22h30.

IMPORT, Cercle Electrique, Côte de la Fabrique.

ROGER GENOIS, chansonnier, Le Gaiusis, 65, rue Baudouin, Vieux-Québec, 20h45.

loisirs

CANADIEN: Mort sur le Nil, 18h00, 21h30.

CANADIENNE: Pirates des Caraïbes, 15h15, 19h15, Galactica, 13h15, 17h10, 21h05.

CAPITOL: Brillantine, 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00.

CARTIER: Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..., 19h00. Gros plan, 21h30.

CINEMA DE PARIS: Tintin et le temple du soleil, 13h00. Fifi brin d'acier, 14h20. 5 caquettes d'or, 16h20, 19h40. La belle emmerdeuse, 17h55, 21h25.

EMPIRE: Lucky Luke la balade des Dalton, 19h00, 19h40, 21h20.

LA BOITE A FILMS: Le coigneur, 19h30. Deux superflus, 21h30.

BIJOU: Les 21 heures de Munich, 19h15. Le dernier amour romantique, 21h05.

LIDO: Galactica, 21h10. Le suis timide mais je me soigne, 19h30.

MIDI-MINUIT: A pleine bouche, 13h15, 16h50, 20h30. Nuits suédoises, 14h15, 17h50, 21h30. Cochonneries campagnardes, 15h15, 18h55.

ODEON DAUPHIN: L'âge de cristal, 15h40, 19h15. La malédiction de la panthère rose, 13h45, 17h45, 21h45.

ODEON FRONTENAC I: L'invasion des soucoupes vo-

sport

HOCKEY: Ste-Foy vs Beauport, arena de Giffard, 2800, St-David, 20h, Charlesbourg vs Loretteville, Pavillon des sports, 20h30, Montmagny vs Ancienne-Lorette, Amphiglace, 20h.

divers

CERCLE GOETHE, soirée de conversation, salle de conférence de l'Eglise St-Louis-de-France, 1576, Route de l'Eglise, 21h.

LA PATENTE: rencontre Québécois-Immigrants-Refugiés à l'occasion de Noël, COFF de Québec, 869, Père Marquette ouest, Québec (angle Belvédère), à compter de 11h.

LA PATENTE: rencontre Québécois-Immigrants-Refugiés à l'occasion de Noël, COFF de Québec, 869, Père Marquette ouest, Québec (angle Belvédère), à compter de 11h.

cinéma

CANADIEN: Mort sur le Nil, 18h00, 21h30.

CANADIENNE: Pirates des Caraïbes, 15h15, 19h15, Galactica, 13h15, 17h10, 21h05.

CAPITOL: Brillantine, 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00.

CARTIER: Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..., 19h00. Gros plan, 21h30.

CINEMA DE PARIS: Tintin et le temple du soleil, 13h00. Fifi brin d'acier, 14h20. 5 caquettes d'or, 16h20, 19h40. La belle emmerdeuse, 17h55, 21h25.

EMPIRE: Lucky Luke la balade des Dalton, 19h00, 19h40, 21h20.

LA BOITE A FILMS: Le coigneur, 19h30. Deux superflus, 21h30.

BIJOU: Les 21 heures de Munich, 19h15. Le dernier amour romantique, 21h05.

LIDO: Galactica, 21h10. Le suis timide mais je me soigne, 19h30.

MIDI-MINUIT: A pleine bouche, 13h15, 16h50, 20h30. Nuits suédoises, 14h15, 17h50, 21h30. Cochonneries campagnardes, 15h15, 18h55.

ODEON DAUPHIN: L'âge de cristal, 15h40, 19h15. La malédiction de la panthère rose, 13h45, 17h45, 21h45.

ODEON FRONTENAC I: L'invasion des soucoupes vo-

lantes, 15h50, 20h00. Capricorne I, 13h40, 17h35, 21h35.

ODEON FRONTENAC 2: Les planches avant, les filles après, 15h20, 19h30. Les dents de la mer II, 13h05, 17h05, 21h10.

FIGALLE: A bout de sexe, 13h30, 16h50, 20h05. Emmauelle en Amérique, 13h10, 18h10, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: L'ange gardien, 18h15, 20h00, 21h40.

PLACE QUEBEC 2: Superman, 18h00, 20h25.

STE-FOY ALOUETTE: Lucky Luke, 13h00, 14h45, 16h30, 19h15, 20h00, 21h50.

STE-FOY CHAMPLAIN:

L'ouragan vient de Navarone, 13h00, 15h05, 17h15, 19h20, 21h30.

ST-ROMUALD: Galactica, 19h30. Je suis timide mais je me soigne, 21h30.

LES CHOIX DU SOLEIL

théâtre

"BONSOIR ET JOYEUX NOËL"
Un spectacle de clowns et de "jeu grossi" par et avec les étudiants finissants au Conservatoire d'art dramatique. Cet exercice public, dirigé par Yves-Eric Marier permet aux jeunes comédiens de dire des choses graves en faisant rire. Retrouver un cœur simple est essentiel pour apprécier la représentation mise en couleurs et en formes par les deux élèves en décors et costumes et des amis musiciens. Jusqu'au vendredi 22 décembre, à 20h30.
L'entrée est libre, au 13 Saint-Stanislas.

cinéma

FIFI BRINDACIER
Comédie suédoise pour enfants. Au Cinéma de Paris.
Fifi Brindacier est un personnage déjà bien connu des petits grâce à une série télévisée. Ce film développe une série d'aventures fantaisistes où la vraisemblance a peu à faire. Le tout se déroule dans un climat de bonne humeur et comporte maintes situations susceptibles de mettre en joie les jeunes spectateurs. La petite Inger Nilsson a une frimousse éveillée et malicieuse qui convient fort bien à son rôle.

Galactica

Version française du drame de science-fiction américain de 1978 "Battlestar Galactica" de Richard A. Colla. Au cinéma Canadienne.
Sans accuser personne de plagiat, on peut affirmer sans risque de se tromper que si "Star Wars" n'avait pas existé, il n'y aurait pas de "Battlestar Galactica". Il s'agit en fait du film pilote d'une série de télévision conçue pour profiter de la popularité du film de George Lucas. Cela explique sans doute l'élasticité du scénario où l'on prend plus de temps à exposer la situation de base qu'à la résoudre. John Dystra a réalisé les trépages du film comme il l'avait fait pour "Star Wars"; mais le résultat lui a tellement déplu qu'il a demandé que son nom soit rayé du générique.

expositions

LOIS SIEGEL: VISAGES
Pour sa deuxième exposition solo, le Groupe Image a choisi Lois Siegel, une photographe-cinéma d'origine américaine maintenant établie au Québec. L'exposition, qui a pour thème "Visages", est composée de portraits réalisés en noir et blanc et auxquels on a ajouté des éléments de couleurs.
YVES BELLEMARE
De retour de Toronto, où il a étudié quatre ans, Yves Bellemare expose à la galerie d'Ambourges ses essais photographiques des dernières années. Une démarche esthétique exigeante et rigoureuse.
Yves Martin: Palestine et Sinaï
Une intéressante exposition consacrée aux gens qu'Yves Martin

la malédiction de la panthère rose

Version française de la comédie britannique de 1978 "The Revenge of the Pink Panther" de Blake Edwards. A l'Odéon, salle le Dauphin
Bien que certains éléments du scénario ne conviennent guère à de jeunes enfants, le film s'avère un des bons divertissements à l'affiche présentement. La stupidité du personnage créé par Peter Sellers atteint des profondeurs insoupçonnées et le scénario, fertile en rebondissements, sert bien son inénarrable penchant pour les gestes d'éclat manqués. On rit beaucoup.










Choisir un produit de chez nous c'est une habitude qui nous rapporte!

Les produits canadiens sont d'une qualité certaine. Les meubles, les vêtements, les jouets, les appareils électroménagers, les outils, les articles de sports et les produits d'alimentation du Canada sont autant d'objets qui nous rendent la vie agréable.

Il serait bon de pouvoir les reconnaître. C'est pourquoi dorénavant, les produits fabriqués ici porteront de plus en plus une étiquette de chez nous: la feuille d'érable.

Quand vous magasinez, recherchez les produits fabriqués au Canada: ils sont de qualité et sont du pays.



Gouvernement du Canada



Government of Canada



Industrie et Commerce
Jack Horner, ministre



Industry, Trade and Commerce
Jack Horner, minister




Magasins à la canadienne

Shop Canadian